

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°10-31

L'an deux mille dix,
Le 7 décembre, à Boulzicourt (Ardennes)

Date de convocation	8 novembre 2010
Nombre de délégués :	
+ Titulaires	36 titulaires
+ Suppléants	36 suppléants
+ Présents	19
+ vote par procuration	0

**Étaient présents :**

M. Jean-Paul BACHY, M. François BUSSIERE, M. Pierre CORDIER, M. Daniel COURTAUX, M. Sylvain DALLAROSA, M. Bernard DEKENS, M. Jean-Pierre FLORENTIN, M. Guy JOSEPH, M. Lionel LADOUCE, M. Daniel LAURENT, Pierre PANDINI, M. Claude PHILIPPE, M. Christian BORGNET, M. Bruno PILARD, Mme Morgane PITEL, M. Michel PORCELLI, M. Daniel TOURNAY, M. Franck TUOT, M. Claude WALLENDORF

Objet de la délibération :**Aménagement des seuils - Groupement de commande VNF**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

* décide de passer une convention de groupements de commandes régie par l'article 8 du Code des Marchés publics. La durée du groupement de commandes prendra fin à la signature du marché par chacun des membres du groupement.

* autorise le Président à signer la convention de groupements de commandes en vue de la passation du marché

Le Président,

Jean-Paul BACHY

